

ASSEMBLEE GENERALE GDS DU RHONE 03 septembre 2020



RAPPORT FINANCIER



RAPPORT FINANCIER

Analyse des charges

	Réalisé 2018	Réalisé 2019
CHARGES EXTERNES ET FOURNITURES	271 488,63 €	265 980,59 €
CHARGES DE PERSONNEL	442 106,32 €	459 541,53 €
IMPOTS ET TAXES	13 428,99 €	14 144,27 €
AMORTISSEMENTS PROVISIONS	16 482,87 €	19 827,79 €
FRAIS FINANCIERS	411,30 €	397,69 €
CHARGES ET PERTES	12,96 €	13,96 €
IMPOTS DUS EN FRANCE	0,00 €	0,00 €
MUTUELLE	182 798,09 €	137 618,63 €
CONVENTIONS	287 698,20 €	289 196,76 €
ACHATS APICULTEURS	16 543,59 €	17 212,31 €
TOTAL CHARGES	1 230 970,95 €	1 203 933,53 €

35% du budget :

427 000 € =

aides directes

(analyses, plans, FGM, CCD, Cq JI, BVD) + **actions collectives**

(matériel de pxie, navette, formations)

- **A noter : la baisse régulière des charges externes : une économie de 35 000 € depuis 3 ans** entre la moyenne constatée sur les années 2014 à 2016 et la moyenne sur les années 2017 à 2019
- **Hausse des charges de personnel :** arrêt du CICE cette année et provisions pour retraite en hausse
- **Mutuelle :** dépenses équivalentes mais **85000€ de provisions pour le plan d'éradication BVD en 2018 et 45000 € en 2019**
- **Stabilité du secteur Conventions (analyses réglementaires)**

RAPPORT FINANCIER

Analyse des recettes

75% des subventions du Département et de la Métropole = **aides directes aux éleveurs et financement matériel et navette des prophylaxies**

La participation des **éleveurs** (cotisation + mutuelle) représente **55% des recettes**

	Réalisé 2018	Réalisé 2019
SUBVENTIONS INDEMNISATIONS	391 685,54 €	403 079,57 €
COTISATIONS ET MUTUELLE	688 638,73 €	683 491,34 €
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL	62 654,17 €	64 651,96 €
REMBOURSEMENTS	68 075,95 €	35 875,11 €
PRODUITS FINANCIERS	5 932,61 €	9 117,25 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 185,96 €	12 372,84 €
VENTE PRODUITS APICULTEURS	17 913,47 €	19 926,73 €
TOTAL RECETTES	1 251 086,43 €	1 228 514,80 €
RESULTAT	20 115,48 €	24 581,27 €

- **Légère hausse des subventions :**
 - meilleure participation des communautés de communes au financement de la destruction des nids de frelons et à plus de recettes régionales (CRSSA)
 - pour rappel : 300 000 € : Département / 27420 € Métropole / 40 000 € : Etat / 7400 € : CA69 / 15 000 € ComCom frelon

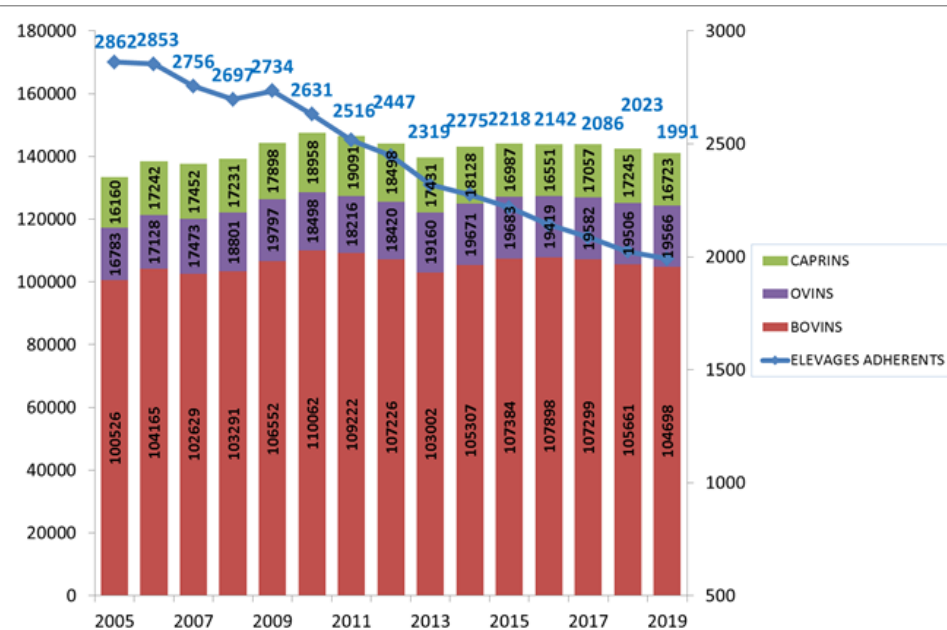
- **Variation des remboursements par rapport à n-1 :** From in Rhône en 2018 ; moins de recettes VIVEA

Un résultat : + 24 000 €
Un exercice très similaire à 2018

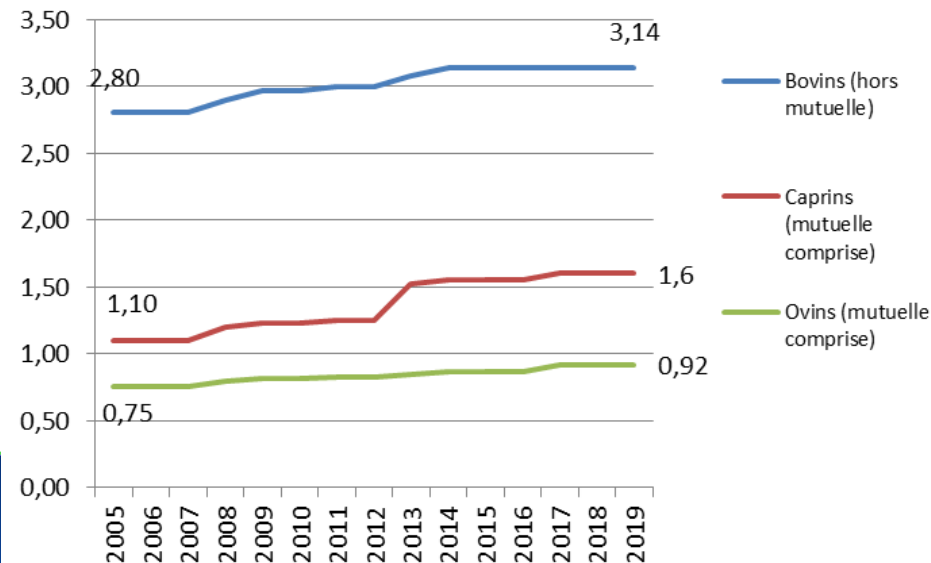
- **Légère Baisse des recettes de cotisations :**
(- 32 élevages ruminants)

RAPPORT FINANCIER

Effectifs et cotisations (ruminants)



- Le nombre de cheptels du Rhône continue de baisser : en moyenne 58 élevages cotisants en moins chaque année depuis 15 ans
- Le nombre de bovins cotisants et ovins caprins est très stable depuis 15 ans. En 2019 :
 - 104 600 bovins
 - 19 500 ovins
 - 16 700 caprins



- La cotisation au bovin a augmenté de **1% par an** depuis 15 ans
- Le Conseil d'administration a à nouveau voté la stabilité des cotisations générales pour 2020

RAPPORT FINANCIER

Perspectives sur le budget GDS 2020

Budget spécifique pour le programme BVD

		previ 2020	previ 2021	previ 2022	TOTAUX
PLANS	élimination IPI	70 000 €	39 200 €	19 600 €	
	analyses + visites vetos + PS	15 680 €	7 840 €	3 920 €	
BOUCLES	aides GDS 1,08 cts	49 000 €	49 000 €	49 000 €	
	aides CRSSA 0,5 cts	22 500 €	22 500 €	22 500 €	
PINCES	aides achat pince	15 000 €	0 €	0 €	
COUT RH	montant global RH (salaire+ charges patronales)	48 000 €	38 000 €	38 000 €	
	Total BUDGET GLOBAL	220 180 €	156 540 €	133 020 €	509 740 €
	Total BUDGET GDS	121 680 €	58 040 €	48 520 €	228 240 €
	Total AIDES PUBLIQUES	40 000 €	40 000 €	40 000 €	120 000 €
	Financement via CRSSA	22 500 €	22 500 €	8 500 €	53 500 €
	FMGDS (droits de tirage)	36 000 €	36 000 €	36 000 €	108 000 €

Fonds propres du GDS à mobiliser sur 3 ans =	228 240 €
<i>soit moyenne annuelle =</i>	76 080 €
Provisions 2018 + 2019 =	130 000 €
Fonds à mobiliser du "fond associatif" du GDS =	98 240 €

→ Le CA a validé l'utilisation des fonds associatifs et l'appel d'une cotisation CSSA (ex-cotisation CRSSA) à affecter au programme BVD en 2020.

RAPPORT FINANCIER

Perspectives sur le budget GDS 2020

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Previsionnel 2020
CHARGES			
CHARGES EXTERNES ET FOURNITURES	271 488,63 €	265 980,59 €	286 000 €
CHARGES DE PERSONNEL	442 106,32 €	459 541,53 €	498 000 €
IMPOTS ET TAXES	13 428,99 €	14 144,27 €	14 000 €
AMORTISSEMENTS PROVISIONS	16 482,87 €	19 827,79 €	20 000 €
FRAIS FINANCIERS	411,30 €	397,69 €	400 €
CHARGES ET PERTES	12,96 €	13,96 €	15 €
IMPOTS DUS EN FRANCE	0,00 €	0,00 €	
MUTUELLE	182 798,09 €	137 618,63 €	230 320 €
CONVENTIONS	287 698,20 €	289 196,76 €	274 500 €
ACHATS APICULTEURS	16 543,59 €	17 212,31 €	17 000 €
TOTAL CHARGES	1 230 970,95 €	1 203 933,53 €	1 340 235 €
RECETTES			
SUBVENTIONS INDEMNISATIONS	391 685,54 €	403 079,57 €	377 460 €
COTISATIONS ET MUTUELLE	688 638,73 €	683 491,34 €	662 000 €
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL	62 654,17 €	64 651,96 €	65 000 €
REMBOURSEMENTS	68 075,95 €	35 875,11 €	39 488 €
PRODUITS FINANCIERS	5 932,61 €	9 117,25 €	9 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 185,96 €	12 372,84 €	194 200 €
VENTE PRODUITS APICULTEURS	17 913,47 €	19 926,73 €	20 000 €
TOTAL RECETTES	1 251 086,43 €	1 228 514,80 €	1 367 148 €
RESULTAT	20 115,48 €	24 581,27 €	26 913 €

Charges :

- Charges externes : frais **From in rhone**
- Charges de personnel : embauche **1ETP/ BVD**
- Mutuelle : **dépenses BVD et besnoitiose**
- Convention : retiré navette et matériel

Recettes :

- Reconduction convention avec le Département (**retrait navette et matériel**)
- Arrêt aides CRSSA
- Baisse des cotisations (effectifs)
- Produits exceptionnels : **reprise de provision BVD**

- Un prévisionnel à l'équilibre approuvé par le CA
- Une reprise de provision pour la BVD
- Un appel de cotisation CSSA et une stabilité des cotisations générales

RAPPORT FINANCIER

Activité des filiales : FARAGO RHONE

L'équipe 2018-2019



Une année marquée par :

- Le décès de Bruno
- Le départ de Gislaine BAYLE
- début d'exercice 2019 – 20 :
 - arrêt de travail de Audrey De Lescure
 - arrivée de Alain DIENOT au poste de pareur (et rainurage)



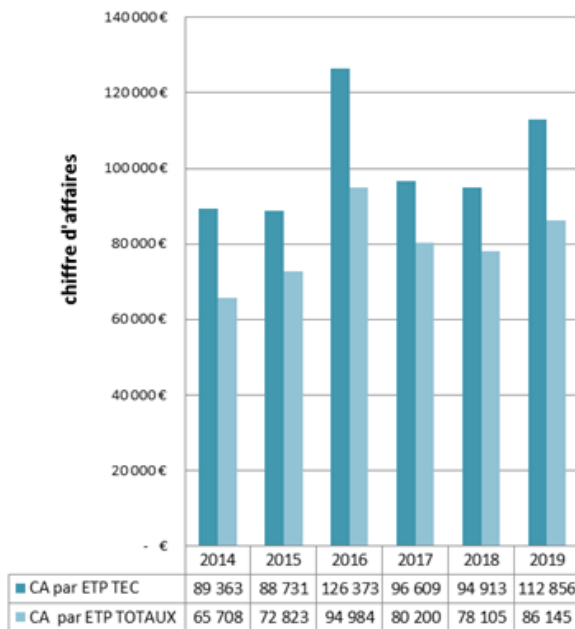
RAPPORT FINANCIER

Activité des filiales : FARAGO RHONE

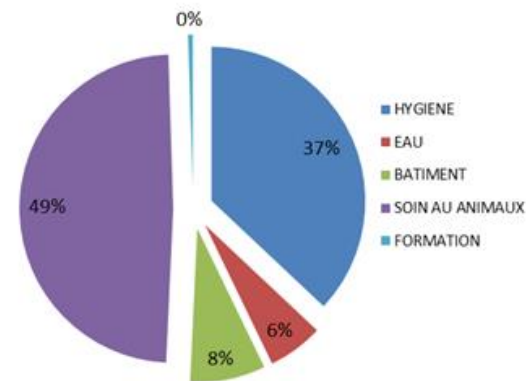
Résultats de l'exercice 2018-2019



- Une **clôture légèrement déficitaire**, en lien avec les changements dans l'équipe
- Mais **un exercice jugé très bon malgré le contexte très difficile** : très bonne productivité / tec (CA par technicien) ; charges maîtrisées ; développement des activités désinsectisation et taille d'onglon; la fidélisation de la clientèle parage ; le lancement des **audits boîtiers**
- A noter : **le rainurage a été sous-traité à l'Ain**
- Service bâtiment : à l'équilibre



Un CA par technicien très bon



Plus de la moitié du chiffre d'affaires réalisé par le parage

La lutte contre les mouches en élevage et la taille d'onglons : 2 activités en fort développement



RAPPORT FINANCIER

Bilan de l'exercice : Actif

	Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018						Valeurs au 30/09/2018
	Brut		Amort. & dépréc.		Net		
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles							
Concessions, brevets et droits similaires	56	425	56	140	285		1 136
Immobilisations corporelles							
Installations tech., matériel et outillages industriels	7	358	6	135	1 222		
Autres immobilisations corporelles	63	218	31	295	31 923		7 889
Immobilisations financières							
Autres titres immobilisés	213	360			213 360		213 360
Prêts							23 638
TOTAL	340	360	93	571	246	789	248 067
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres approvisionnements	6	289			6 289		5 216
Marchandises	1	564	522		1 042		134
Avances et acomptes versés sur commandes	1	220			1 220		
Créances							
Créances Clients et Comptes rattachés	197	827	14	539	183 288		199 006
Autres créances	163	619			163 619		215 909
Valeurs mobilières de placement	1	088 313	2	852	1 085 461		668 835
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	641	099			641 099		988 147
Charges constatées d'avance	18	643			18 643		15 970
TOTAL	2	118 574	17	913	2 100 660		2 093 216
TOTAL GÉNÉRAL	2	458 934	111	484	2 347 450		2 341 283

RAPPORT FINANCIER

Bilan de l'exercice : Passif

	Valeurs au 30/09/18	Valeurs au 30/09/17
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Autres réserves	913 611	913 611
Report à nouveau	793 726	773 610
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	24 581	20 115
Situation nette	1 707 337	1 687 221
TOTAL	1 731 918	1 707 337
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	20 921	16 007
Provision pour charge	15 472	8 787
TOTAL	36 393	24 794
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	794	32
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	85	85
Dettes d'exploitation		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	270 142	225 346
Dettes fiscales et sociales	144 292	165 464
Redevable créditeurs	3 361	1 070
Dettes diverses		
autres dettes	158 600	213 388
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 865	3 768
TOTAL	579 139	609 152
TOTAL GÉNÉRAL	2 347 450	2 341 283

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RAPPORT SANITAIRE DE LA DDPP

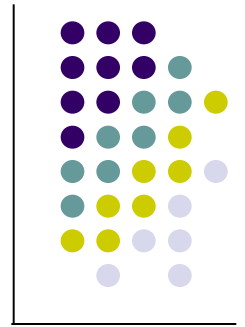


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction Départementale
de la Protection des Populations**



Brucellose dans le Bargy



- Avril 2012 : découverte d'un foyer de brucellose dans un cheptel bovin de Haute-Savoie
- les animaux de la faune sauvage du massif du Bargy (bouquetins) sont largement atteints
- 3 à 4 éleveurs de petits ruminants du Rhône transhument chaque année sur le massif
- 2 dépistages tous les ans sont réalisés sur ces cheptels
- Cette année découverte d'un chamois atteint à proximité du troupeau du Rhône

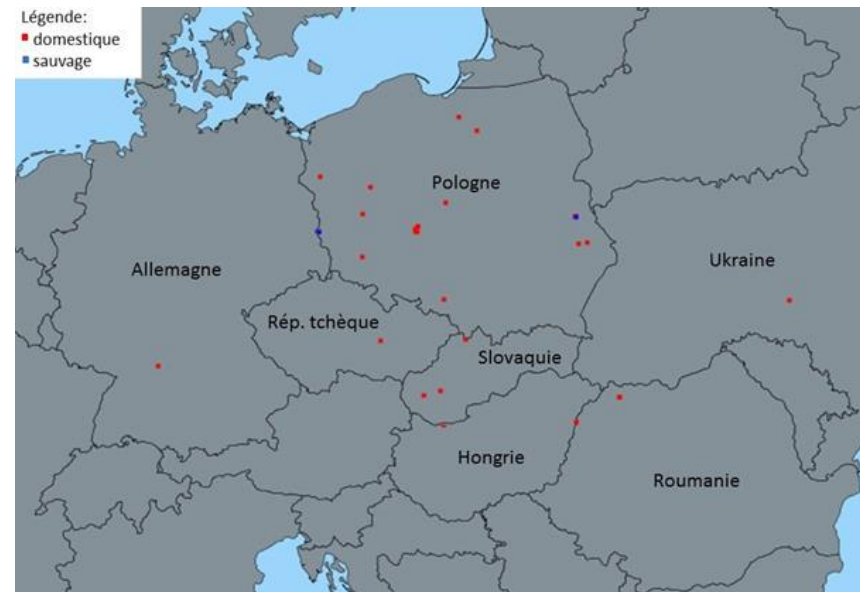
IAHP - H5N8



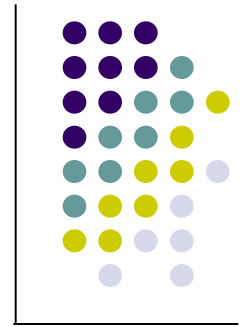
- ▶ Le virus IAHP, sous-type H5N8, circule actuellement en Europe dans de nombreux
- ▶ États membres et en Ukraine depuis le 31/12/2019.

▶ Ce sont majoritairement des élevages de volailles domestiques qui sont atteints (dindes, poules pondeuses, basse-cours et canards).

- 3 cas d'atteinte de l'avifaune sauvage ont été recensés :
 - un autour des palombes en Pologne,
 - une grande oie rieuse en Allemagne
 - neuf oiseaux sauvages tenus en captivité en République slovaque.
- Information des vétérinaires et rappel des mesures de biosécurité aux éleveurs



La fièvre catarrhale ovine



- ❖ Toujours des veaux dépistés positifs lors des exports en FCO 4 ou 8
- ❖ Pas d'expression symptomatique de la maladie sur les animaux,
- ❖ Plus de vaccination officielle dans le Rhône
- ❖ On peut espérer un déclassement de la FCO mais pas immédiatement.

Le virus de la FCO circule activement en France

La maladie est bien installée

Il faut apprendre à vivre avec cette maladie

Situation de la FCO en Europe



Bluetongue

Restricted zones* as of 27 March 2019

This map includes information on the bluetongue virus serotypes circulating in each restricted zone, which permits, for the purposes of Articles 7 and 8 of Regulation No 1266/2007, the identification of the restricted zones demarcated in different Member States where the same bluetongue virus serotypes are circulating.

Zone (serotypes)

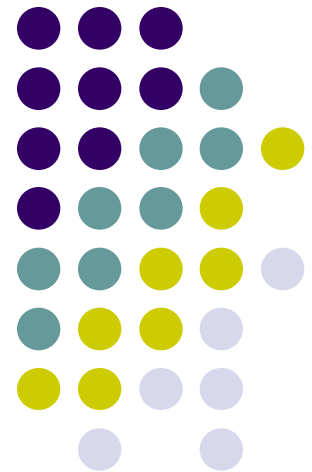
- F (8)
- G (1,2,4,16)
- I (1,4)
- T (1,2,4,8,16)
- X (4,16)
- Y (8,4)
- A3 (4)
- A4 (1,4,8,16)
- A5 (1,3,4)
- A6 (1,4,16)
- A7 (4,16,8)
- A8 (16)



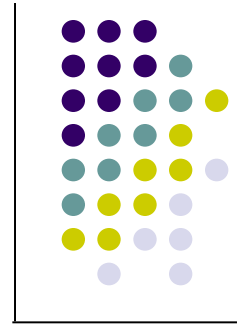
* as defined in Article 2 (d) of Commission Regulation No 1266/2007: geographic areas where surveillance and/or protection zones have been demarcated by the Member States in accordance with Article 8 of Council Directive 2000/75/EC.

For information purposes only. The European Commission does not assume any liability resulting from its content.

Foyer de tuberculose à Avenas

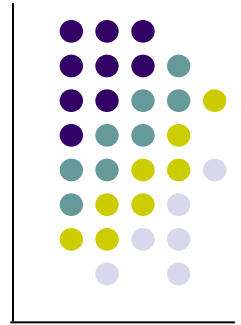


Le Foyer d'Avenas



- Le 3 mai : découverte à l'abattoir de Bourg-en-Bresse de lésions évocatrices de tuberculose sur un bovin abattu
- Le bovin détenu à Avenas dans un lot de 35 highlands dans un cheptel déclaré dans l'Ain
- Le 20 mai : l'ANSES confirme la tuberculose
- Le 23 mai : une enquête épidémiologique a lieu sur le site en présence de l'éleveur, des DDPP, du vétérinaire sanitaire
- Le 28 mai : La DDPP 01 prend un APDI ordonnant l'abattage des bovins (5+/35).

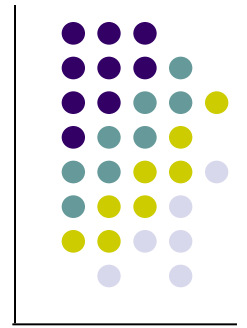
L'enquête épidémiologique



- Objectif : identifier l'origine de la contamination et les risques de transmission à un autre cheptel ou à la faune sauvage

- Résultats :
 - ❖ Absence de lien amont et aval pour le cheptel bovin
 - ❖ Identification d'un parc d'élevage d'environ 40 cervidés et d'un parc d'élevage de 310 porcs plein air en lien épidémiologique de voisinage
 - ❖ Identification de traces importantes de présence de faune sauvage dans le parc des bovins (sangliers et blaireaux)
 - ❖ Identification de la vente de 2 cervidés à la mairie de Villié-Morgon en mai 2017

Les cervidés



➤ Le 28 mai APMS sur le parc de cervidés

- ❖ Abattage le 6 juin de daims et de cerf afin de faire un point de situation
- ❖ Lésions macroscopiques observées lors de l'abattage confirmées par l'Anses

➤ Le 28 Juin APDI sur le parc de cervidés

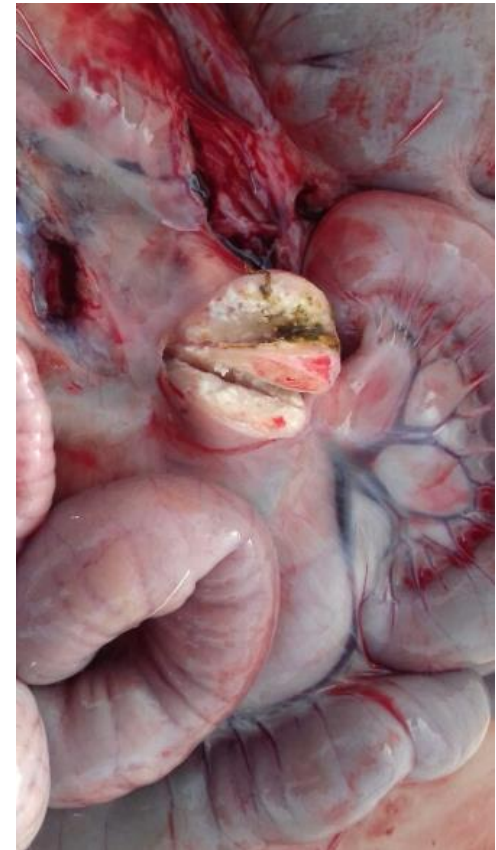
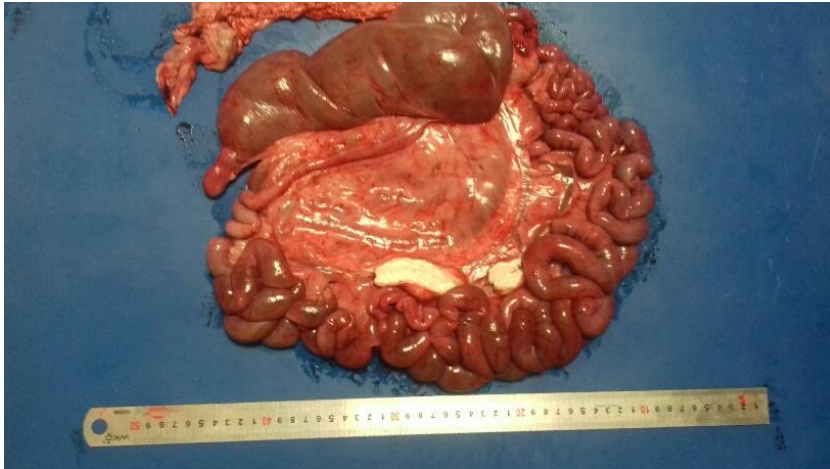
- ❖ Abattage de tous les cervidés

➤ Le 28 mai APMS sur le parc de Villié-Morgon

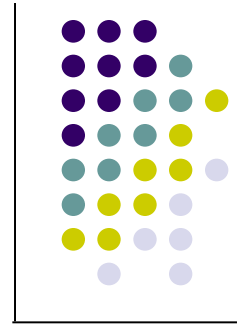
- ❖ Euthanasie des 2 daims achetés
- ❖ Résultats +

➤ Le 5 août APDI sur le parc de Villié-Morgon

- ❖ Euthanasie des 3 autres daims



Les porcins



➤ Le 28 mai APMS sur les porcs d'engraissement en pleins air :

- ❖ Abattage de 310 porcs entre le 1er août et le 12 septembre
- ❖ Quelques lésions macroscopiques de tuberculose bovine observées non confirmées par l'Anses

Conclusions

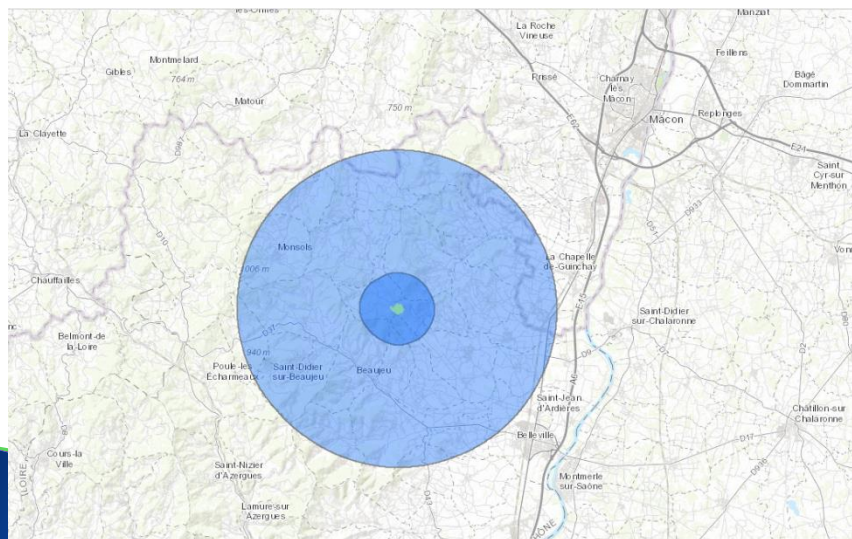


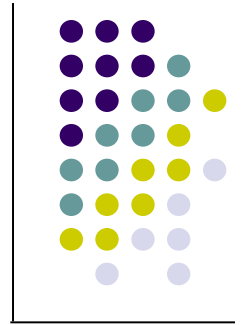
- Présence de la M. bovis GB54 depuis au moins mai 2017 sur le parc d'Avenas
- Bilan des abattages :
 - ❖ 7 bovins highlands ont présenté des lésions sur 35 (5 +)
 - ❖ Plus de 50% des cervidés ont présenté des lésions sur 40
 - ❖ Pas d'infection à M. bovis chez les porcs



Contamination de la faune sauvage et des cheptels limitrophes ?

- ▶ Renforcement du niveau de surveillance du réseau Sylvatub (Niveau 2)
- Recensement des terriers de blaireaux dans une zone de 2 km autour du foyer / objectif de capture de 2 blaireaux par terrier
- Inspection renforcée et analyse des sangliers et cervidés tués dans une zone de 10 Km autour du foyer
- Dépistage des bovins + 24 mois en prophylaxie dans les 3 kms autour du foyer





➤ Le 25 juillet, 2 réunions à Avenas :

❖ Avec le GDS, les éleveurs, l'ONCFS et les vétérinaires

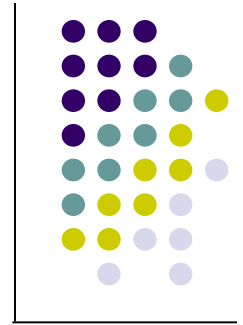
- ✓ point d'information sur le foyer
- ✓ 12 cheptels bovins seront dépistés en IDC sur tous les bovins de plus de 24 mois

❖ réunion avec les chasseurs et ONCFS à Avenas

- ✓ le réseau Sylvatub
- ✓ l'importance de l'inspection de la venaison
- ✓ recensement des terriers de blaireaux
- ✓ piégeage des blaireaux
- ✓ 8 blaireaux tués => négatifs
- ✓ 2 sangliers analysés => négatifs

➤ Le 29 octobre réunion de suivi avec les chasseurs et ONCFS à Avenas

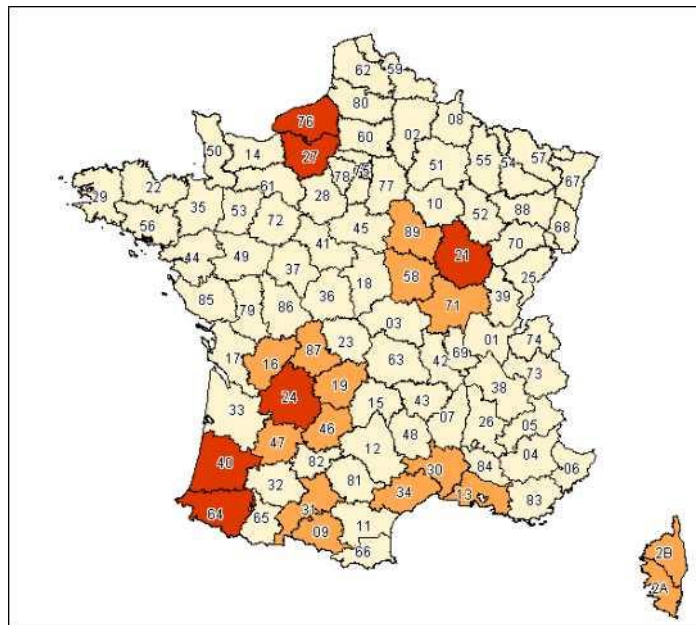
Résultats des prophylaxies



- Programmation de 12 exploitations bovines en tuberculination comparative sur tous les bovins de plus de 24 mois

- Au 10 mars :
 - ❖ 9 cheptels ont réalisé les prophylaxies
 - ❖ 528 bovins testés par IDC
 - ❖ 1 bovin a réagi et a fait l'objet d'un abattage diagnostic dont le résultat est négatif

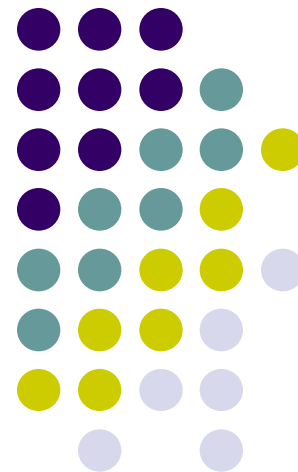
Niveau de risque en France



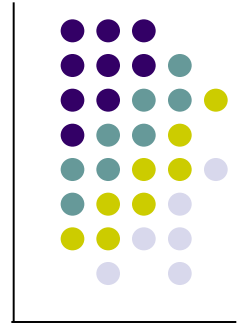
Modalités de surveillance	N1	N2	N3
Examen initial de la venaison : cerfs et sangliers	Yellow	Orange	Red
SAGIR : cerfs, sangliers, blaireaux	Yellow	Orange	Red
SAGIR renforcé : cerfs, sangliers, blaireaux	White	Orange	Red
Capture de blaireaux en zones infectées	White	Orange	Red
Surveillance actives cerfs et sangliers tués à la chasse	White	White	Red

La Peste Porcine Africaine

PPA



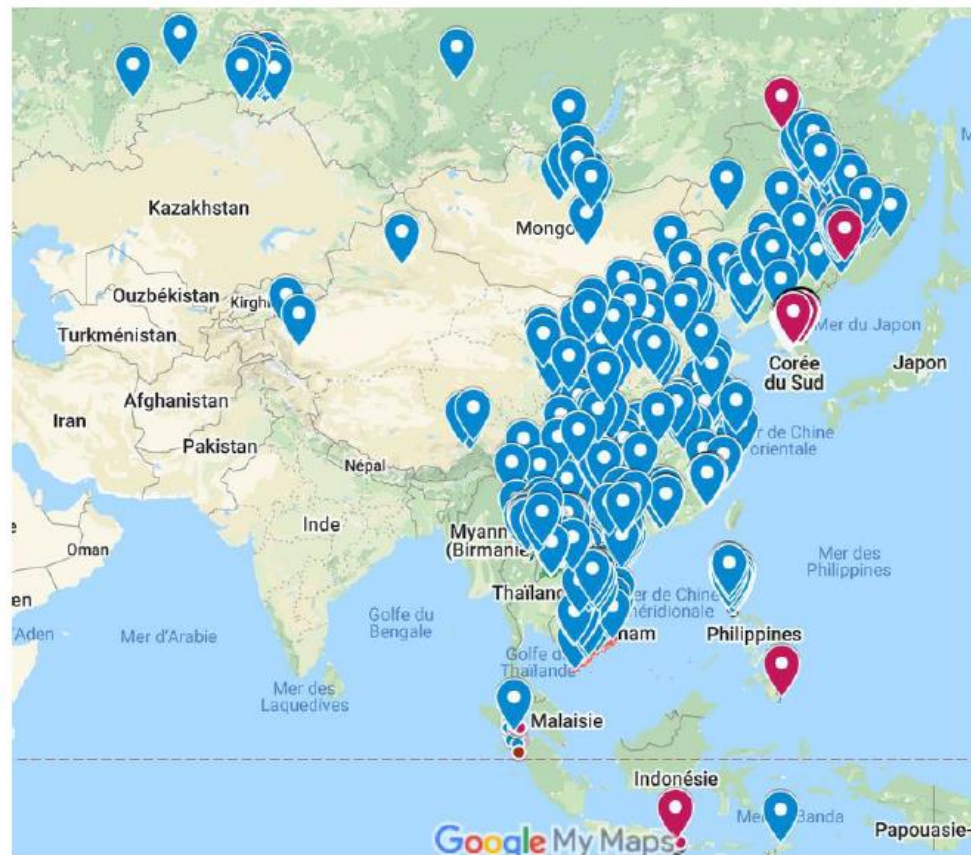
Influenza Peste porcine africaine



- ❖ Maladie virale qui touche uniquement les suidés (porcs domestiques et sangliers)
- ❖ Maladie non transmissible à l'homme
- ❖ Maladie extrêmement grave 70 % de mortalité en 7 j
- ❖ Aucun traitement ni vaccin n'est actuellement disponible sur le marché !
- ❖ Perte du statut officiellement indemne de peste porcine => plus d'exportation de porcs ni de produits à base de porc.

Situation de la PPA en ASIE au 10/2/20

- 11 foyers en **Mongolie**
- 169 foyers en **Chine + Hong-Kong** : Plus de 1 193 000 porcs abattus
- 12 foyers à **Taiwan** (côte Chinoise)
- 8 429 foyers au **Vietnam**
Distribution sur tout le territoire. Plus de 5,9000 millions de porcs abattus
- 170 foyers au **Laos** : plus de 49 000 porcs abattus ou retrouvés morts
- 13 foyers au **Cambodge**
- 1 foyer en **Corée du Nord**
- 4 foyers à **Myanmar**
- **Philippines** : 12 provinces/villes de l'île de Luzon touchées + 1 cas au sud de l'île de Mindanao (province occidentale de Davao). Plus de 136 770 porcs abattus
- 180 foyers en **Corée du Sud** (166 foyers sauvages et 14 fermes touchées) : plus de 450 000 porcs retrouvés morts ou abattus
- 100 foyers au **Timor Oriental** : 1 600 porcs morts
- 857 foyers en **Indonésie** : 42 000 porcs morts

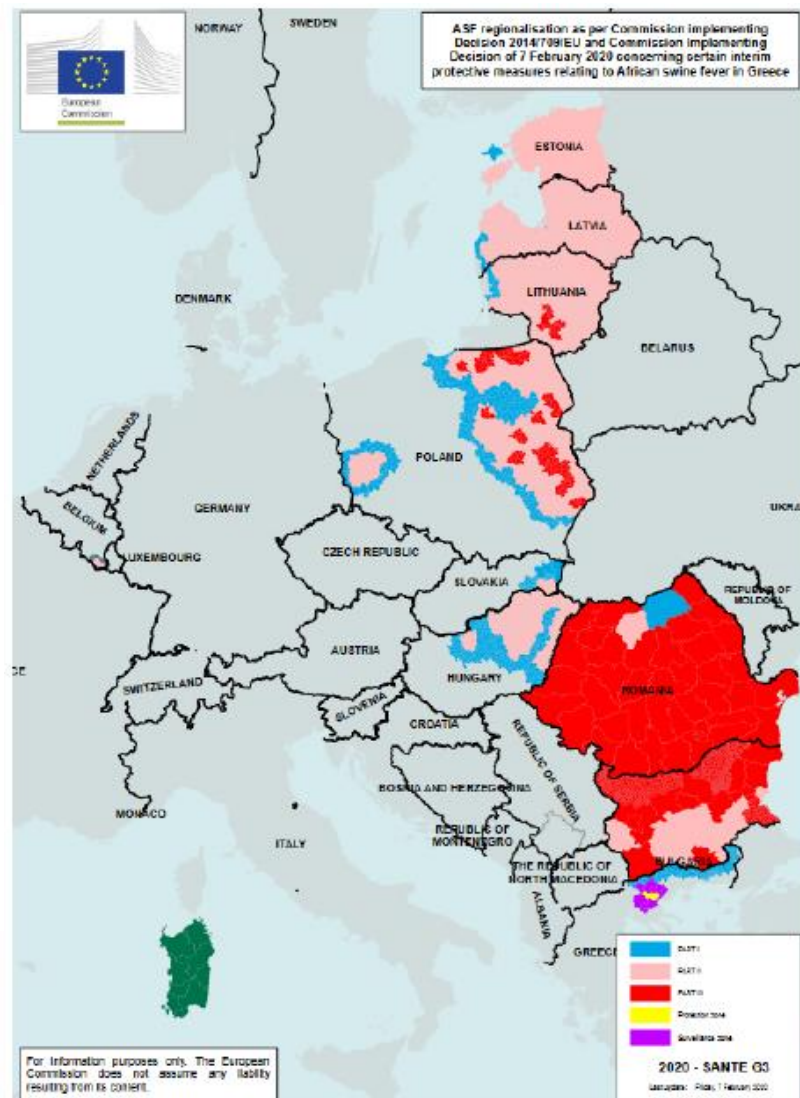


Situation de la PPA en Europe au 10/2/20

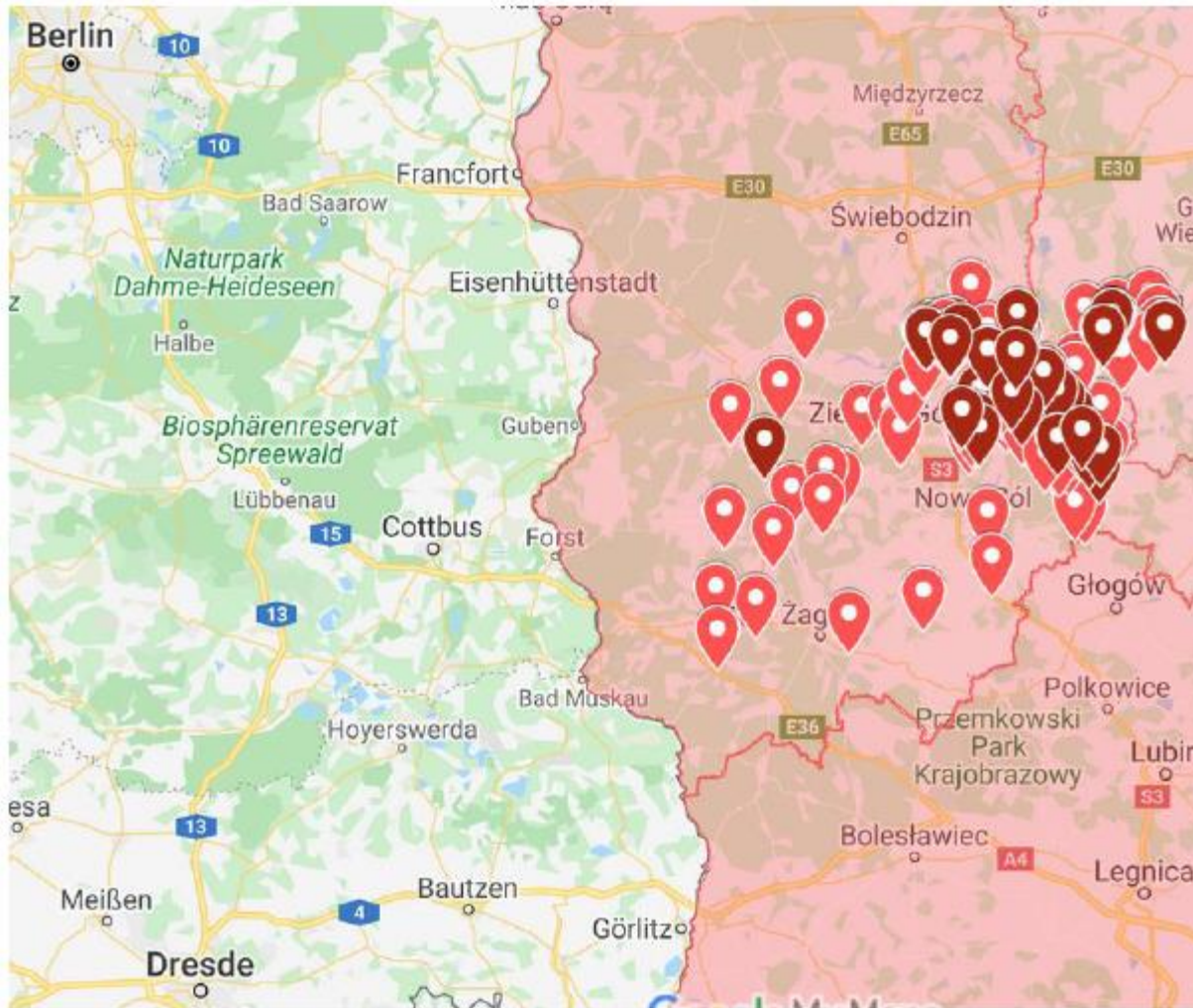
Rappel :

Le zonage européen définit 4 zones en plus de la zone indemne :

- **Zone I** : zone dans laquelle le risque découle d'une **proximité** relative avec la population de porcs sauvages contaminés
- **Zone II** : zone dans laquelle la maladie ne touche que la **population de porcs sauvages**
- **Zone III** : zone dans laquelle la maladie touche les **exploitations porcines** et dans laquelle la maladie est dans une situation toujours dynamique dont l'évolution est incertaine
- **Zone IV** : zone dans laquelle la maladie touche à la fois les **exploitations porcines** et dans laquelle la maladie est devenue **endémique** (cas de la Sardaigne uniquement)



FOCUS SUR LA POLOGNE



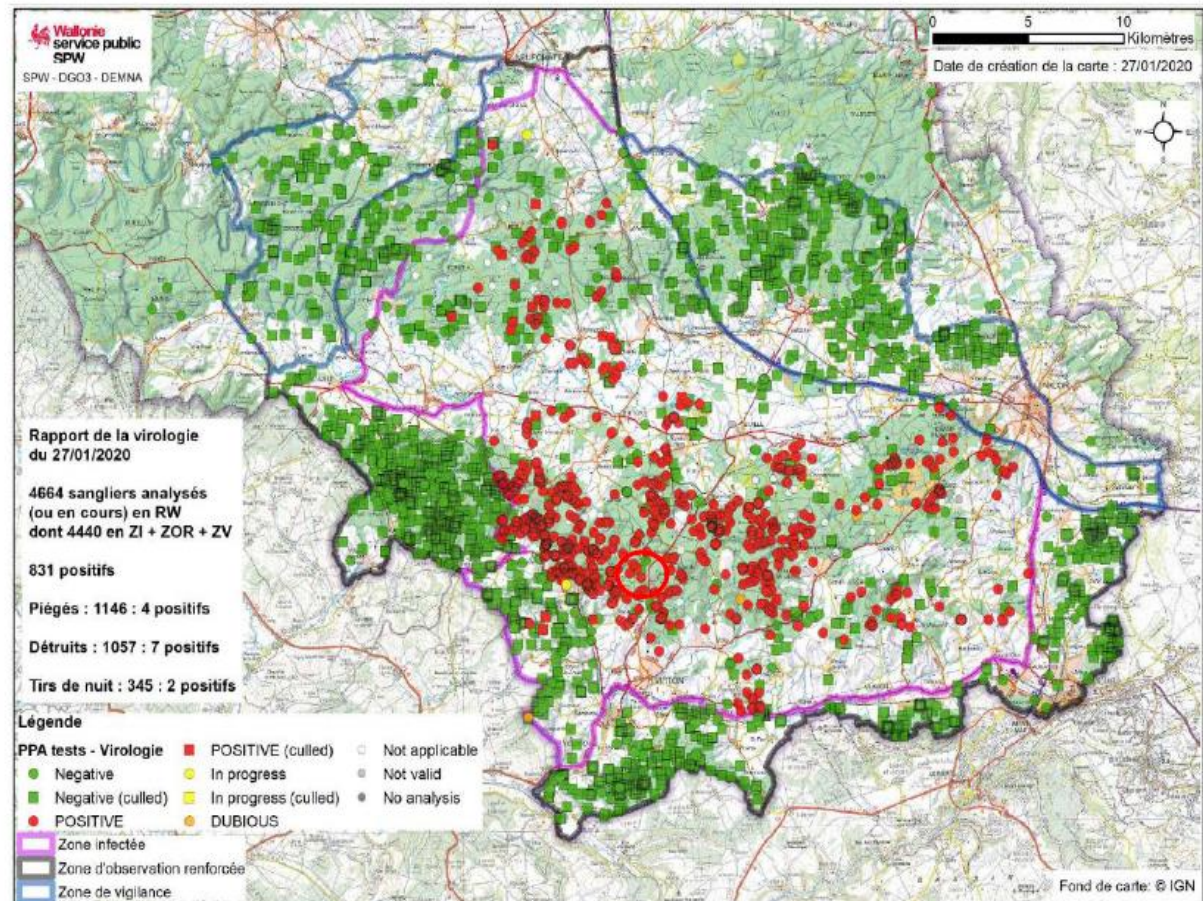
Cartes réalisées par Pig Progress au 03/02/2020

FOCUS SUR LA BELGIQUE

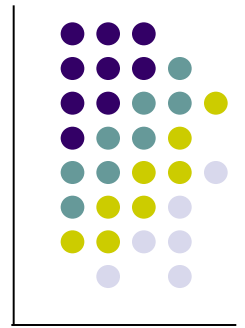
Au 27/01/2020 :
831 cas positifs

4^{ème} nouveau « ancien » cas
déclaré le 13 janvier, datant de
plus de 3 mois

Des ossements de sanglier positifs avaient été trouvés le 03/01/2020 au centre de la zone infectée, au nord de Meix-devant-Virton. **La mort de l'animal serait estimée à plus de trois mois** selon les autorités belges, ce qui indiquerait que **la dernière activité virale daterait d'octobre 2019**. Ce cas a été déclaré au système ADNS de la Commission européenne le 13/01/2020.



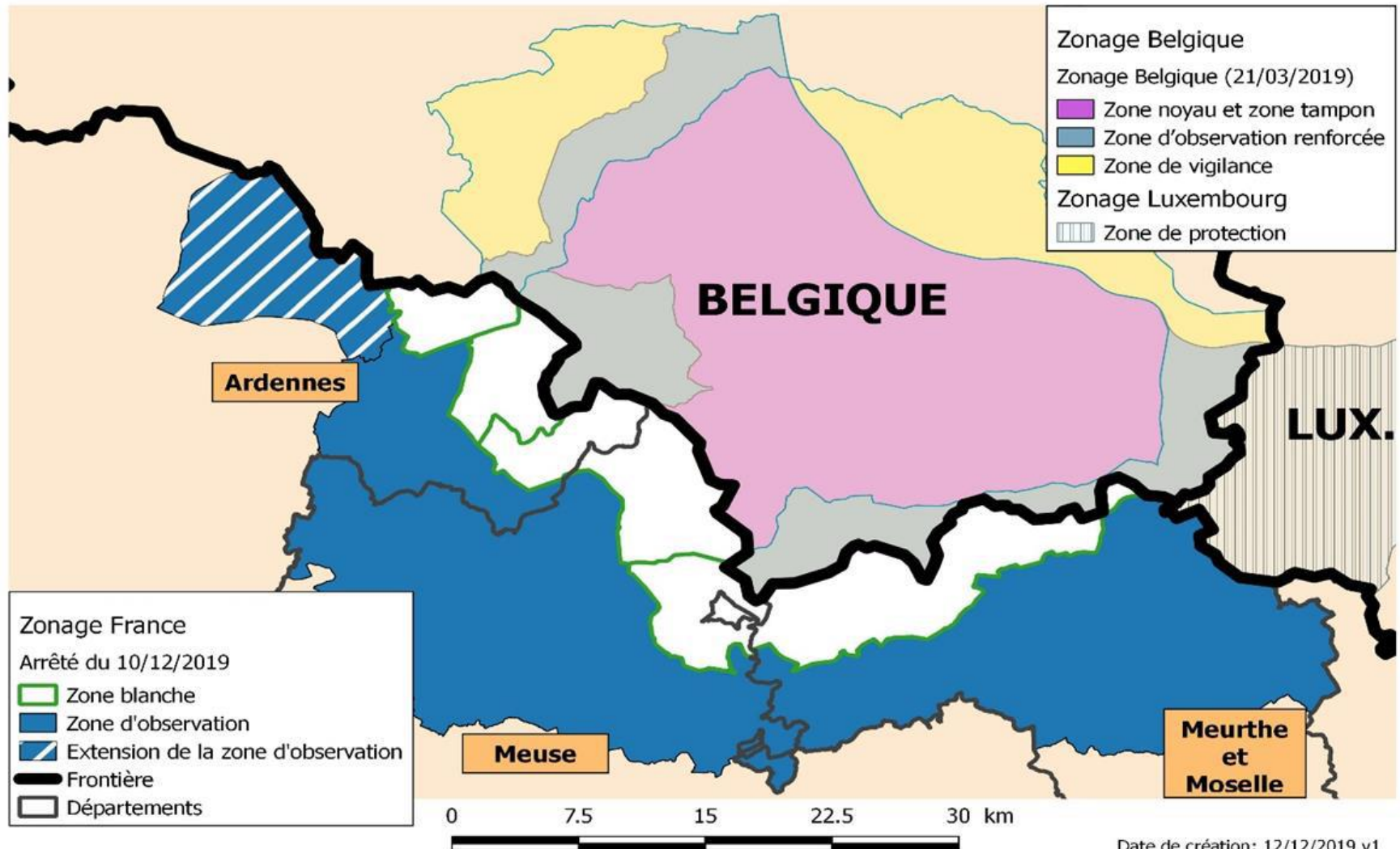
Moyen de prévention en France



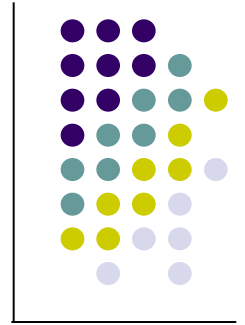
- ❖ PISU
- ❖ Biosécurité (AM du 16/10/18 qui est en vigueur depuis le 1^{er} janvier)
- ❖ Surveillance SAGIR renforcée (510 sangliers testés au 24/02/2020)
- ❖ Zone Blanche : dépopulation + 132 Km de clôture pour un raccordement total avec les clôtures belges

Influenza aviaire

Moyen de prévention en France



Influenza a H5N1 Conclusions



- ❖ La situation en Belgique semble s'améliorer,
- ❖ La situation en Pologne est préoccupante,
- ❖ Le virus est présent et les efforts doivent être poursuivis,
- ❖ Tous les acteurs de la filière doivent collaborer et être mobilisés contre la PPA,
- ❖ Les mesures de biosécurités sont essentielles pour protéger les élevages et la faune sauvage afin de maintenir le statut indemne de la France

RAPPORT D'ACTIVITE



RAPPORT D'ACTIVITE

EQUIPE GDS- Farago : du mouvement ...

- En 2020 : 10 salariés au GDS pour 9,9 ETP
- Arrivée de **Laurine SAUVE** : création de poste : mise en œuvre du plan d'éradication de la BVD
- Arrivée de **Marine BERTHILLER** au poste d'assistante administrative : IBR et prophylaxies
- Remplacement temporaire de Perrine MATRAT (vétérinaire conseil) par **Tiphaine DIDRY**

- 4 salariés à Farago Rhône pour 4 ETP
- Congé maternité de Audrey DE LESCURE
- Prestations de service en gestion administrative : **Audrey TISSERAND**
- Arrivée de **Alain DIENOT**



RAPPORT D'ACTIVITE

IBR : 1ère étape franchie pour l'obtention du statut de ZEF

Un taux de cheptels qualifiés « Indemne d'IBR » stabilisé à 94 %

Il reste 32 bovins positifs dans 7 élevages

Le taux de prévalence (cheptels infectés / cheptels dépistés) est < à 1%



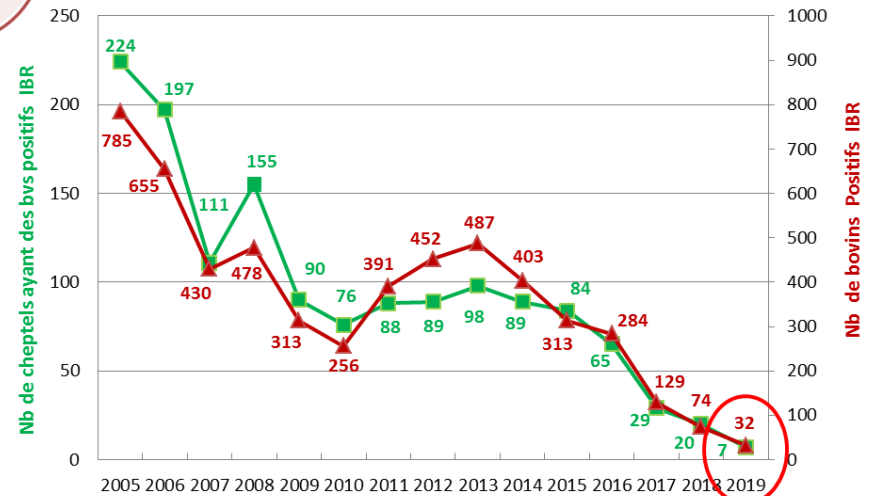
La campagne 2018/2019 est la 1ère année de respect du critère d'attribution du statut de « ZEF ». (il faut 2 années consécutives avec les mêmes résultats)



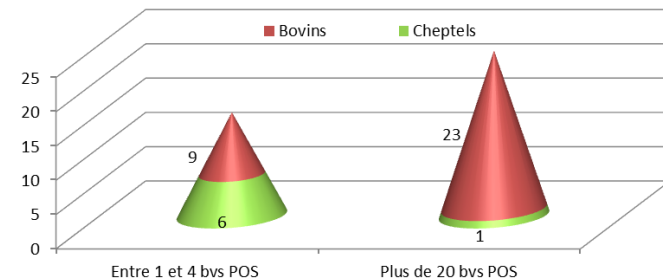
Allègement possible des prophylaxies (reste à confirmer selon les textes de la nouvelle LSA : Loi de Santé Animale)

94 %
de cheptels
qualifiés
"Indemne
d'IBR"

Evolution des cheptels et bovins positifs IBR dans le Rhône
(effectif au ~ 15 novembre de chaque année)



Répartition des 32 bovins positifs en IBR
dans les 7 cheptels du Rhône (au 30/11/2019)



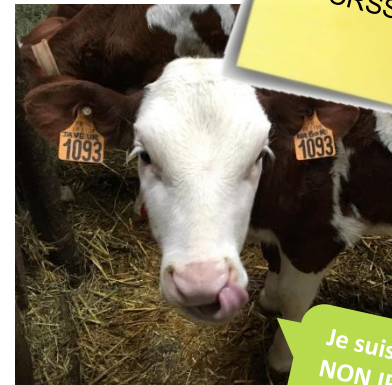
RAPPORT D'ACTIVITE

BVD : Le plan d'éradication dans le Rhône

Rappel : les règles du plan :

- **Surveillance de tous les troupeaux**
- **Assainissement et restrictions aux mouvements**

Le bouclage des veaux à la naissance est l'outil choisi dans toute la région Auvergne Rhône-Alpes



+ 3,50 € / veau
Aide GDS : 1,08 €
Aide CRSSA : 0,50 €

Je suis garanti
NON IPI et ma
mère aussi !

PHASE 1 :
Recherche des IPI (1 mois)
et élimination IPI sous 15 jrs

PHASE 2 :
= phase 1 + 1
mois

PHASE 3 :
Contrôle des veaux
naissants + 11 mois

IPI : abattoir
Vente élevage interdite
NON IPI : export ou engraissement

IPI : abattoir
NON IPI : Vente élevage avec Ps libératoire 15 jrs
NON IPI : export ou engraissement

IPI : abattoir
NON IPI : Vente élevage export, engraissement

Le GDS vous aide*
à hauteur de **50 % du montant HT des analyses et des prélèvements**
Et à **l'élimination des IPI** selon un barème défini par catégorie d'animal

* sous réserve du respect des règles du plan et des restrictions aux mouvements.

La vaccination est un outil complémentaire utile dans certains contextes* pour l'assainissement des troupeaux

Parlez en avec votre vétérinaire.

*pâturage morcelé, élevages avec beaucoup de mouvements, pâturages collectifs...



ATTENTION :

En 2020 : **arrêt des recherches sérologiques sur les laits de tank et maintien du contrôle d'intro obligatoire**



RAPPORT D'ACTIVITE

BVD : Le plan d'éradication dans le Rhône

Le démarrage du plan dans le Rhône :

- Une embauche au GDS : Laurine Sauv  s'occupe maintenant du dossier BVD
- 6 r unions  leveurs d'information co-intervention avec le GTV. Une r union pour les v t rinaires
- Campagne de commande de boucles avec le soutien de la Chambre d'Agriculture (service identification) depuis le 1^{er} aout 2019
- Envoi de « boutons »   la demande



R union d'information sur le plan d' radication de la BVD



La commande de boucles BVD d bute en Ao t 2019



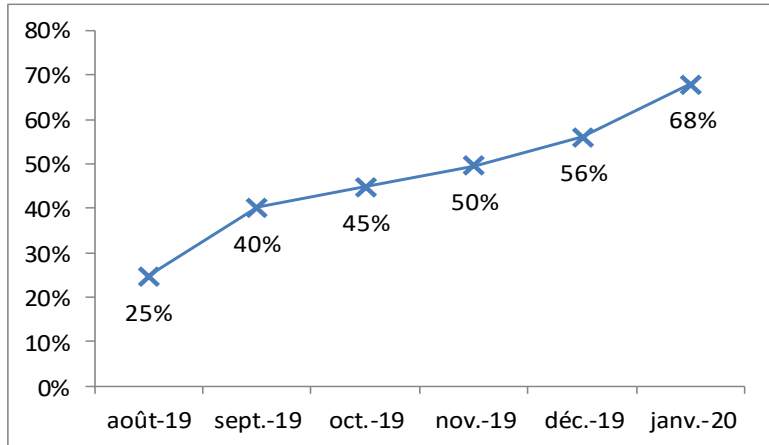
Boutons de pr l vement TST envoy s aux  leveurs d tenant encore des stocks de boucles conventionnelles

RAPPORT D'ACTIVITE

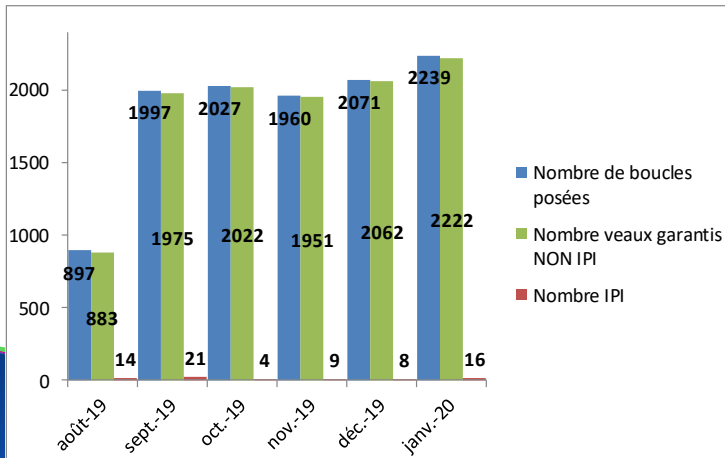
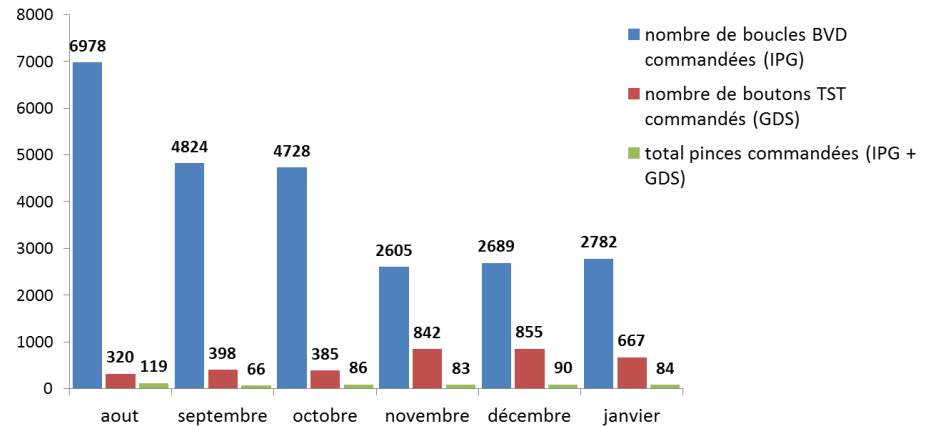
BVD : Le plan d'éradication dans le Rhône

Les premiers résultats sont prometteurs :

- Progression constante du pourcentage de veaux dépistés par prélèvement de cartilage auriculaire depuis le 1er août.



- Plus de 24 000 boucles BVD et 3600 boutons commandés depuis le 1er août, soit déjà 66% des naissances du département



- Une prévalence moyenne de 0,7 % d'IPI sur les veaux dépistés à la naissance

RAPPORT D'ACTIVITE

BVD : Le plan d'éradication dans le Rhône

La garantie NONIPI : une assurance pour vos acheteurs

- La Garantie NONIPI est délivrée par les GDS
- Vous pouvez connaître le statut de vos bovins :
 - Via le site internet du GDS : https://www.frgdsra.fr/GDS_Rhone.html
 - Via le portail Web GDS dont un accès gratuit a été ouvert par le GDS à tous les éleveurs du Rhône
- Courant 2020, la mention « **Bovin—NON IPI** » devrait apparaître sur l'ASDA

ATTESTATION SANITAIRE

N° Titulaire: 3698 FR253698 F 46 29.02.2019

46 / 46 253698 FR253698

OFFICIELLEMENT INDEMNÉ DE LEUCOSE, DE BRUCELLOSE ET DE TUBERCULOSE

Troupeau indemne en IBR
Cheptel assaini en varron
BVD : bovin non IPI

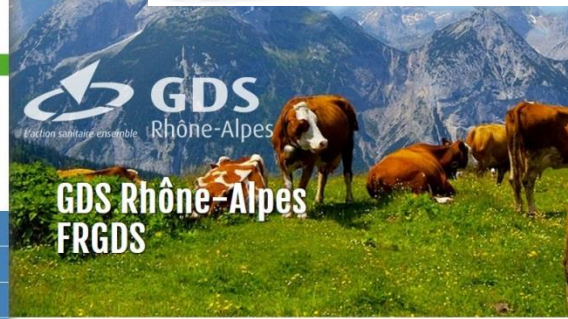


55 121 bovins garantis
NON IPI dans le Rhône
Soit 56 % des bovins du
département



NOUVEAU !!

Vous pouvez extraire la liste de vos bovins non-IPI sur **WebGDS** ou consulter le statut d'un bovin de la région Auvergne Rhône-Alpes (sauf Allier et Cantal) sur le **site internet GDSRA.**



DÉCOUVREZ NOS ACTUALITÉS



RAPPORT D'ACTIVITE

Besnoitiose : le test des laits de tank

Face à la progression en France et en Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil d'Administration a validé plusieurs actions :

- 2018 : **Concours et rassemblements** : Sérologie obligatoire
- 2018 : Dépistages recommandés et aides financières :
 - **Contrôle d'introduction**
 - **Dépistage de tout le troupeau (> 6 mois)** lors de la prophylaxie



Concours
Rassemblement :
Sérologie
obligatoire

Aides pour les
dépistages :
**50% du montant
HT des analyses**

-  ➤ 2019 : **Test lait chez tous les éleveurs laitiers** (sept 2019 et fev 2020)

Nb d'élevages analysés	Nb de résultats négatifs	Nb de résultats positifs
633	617	15 (2,5% des cheptels)

En cas de résultats **POSITIFS** :

Le GDS vous accompagne :
Possibilité d'ouvrir un **PLAN**

D'ASSAINISSEMENT :

- recherche des positifs
- Élimination raisonnée
- Contrôle des intros

Des aides du GDS, de GDS
AURA et de GDS France

RAPPORT D'ACTIVITE

Statuts sanitaires pour les petits ruminants

Les statuts sanitaires : c'est quoi ? Comment ça marche ?

- Dépistage par sondage sérologique de certaines maladies :
 - Ovins : Fièvre Q, Paratuberculose, Visna-Maedi, chlamydiose (ou Border Disease)
 - Caprins : Paratuberculose, CAEV, Chlamydiose, Fièvre Q

Quand ? :

- Création de troupeaux, regroupement
- En routine à la prophylaxie ou à la demande

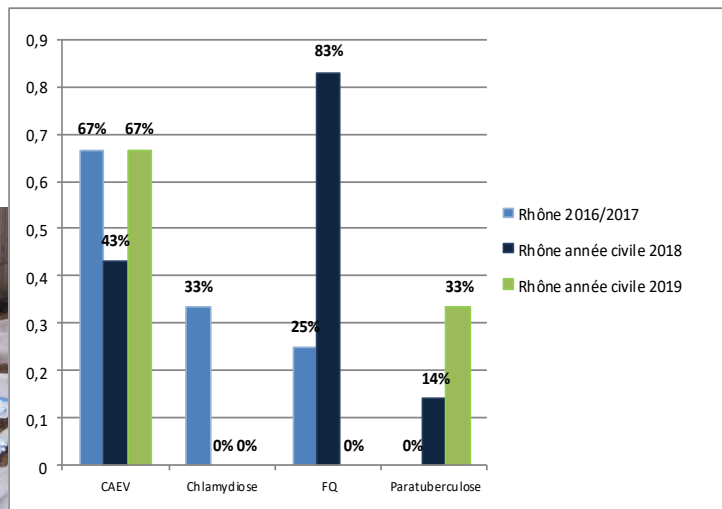
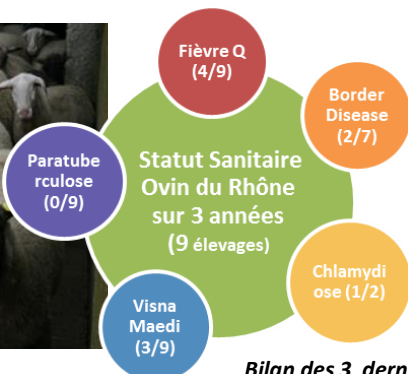
- Comment ? : sondage sur 7 à 15 animaux, selon taille du cheptel
- Interprétation : avec vos conseillers (techniciens, vétérinaires)

IMPORTANT

Le statut sanitaire permet d'évaluer le niveau de risque pour ces quatre maladies à un instant donné.

Il ne permet pas de garantir un troupeau indemne

Le Coût du dépistage est pris en charge à 50% par la Caisse Sanitaire Régionale (100 % dans le cadre d'une installation)



Caprins : Prévalence des 4 maladies dans le Rhône sur 3 ans

Bilan des 3 dernières campagnes de statut sanitaire ovins dans le Rhône

RAPPORT D'ACTIVITE

La Section volailles



- La section volailles du GDS a vu le jour en janvier 2019 grâce à 14 éleveurs motivés qui forment le Bureau de la section



- Les objectifs de la section :
 - Etre entendu et **représenté**
 - **Etre informé** en continu
 - **Se former** et échanger sur le sanitaire
 - Faire partie d'un **collectif, se soutenir**



➤ Un bon démarrage en 2019 :

- déjà **34 adhérents en 2019**
- **Réunion avec la DDPP** en juin 2019 : rencontre, échanges sur les problématiques sanitaires
- **2 journées de formation** « Rédiger son plan de biosécurité » (pour les éleveurs ayant déjà suivi la formation obligatoire à la biosécurité) : 16 éleveurs au total
- **1 Newsletter**
- **Réunion technique** en novembre 2019 : les principales maladies rencontrées en élevage de volailles et le nettoyage des bâtiments, par Pauline Gindre, Vétérinaire spécialisée en volailles.



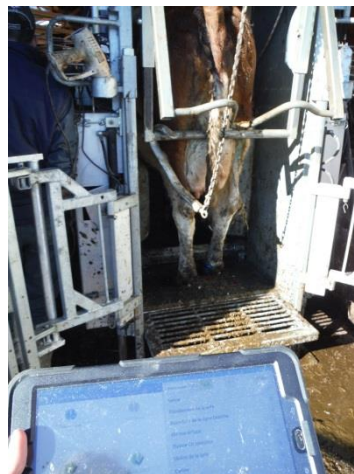
RAPPORT D'ACTIVITE

Santé du Pied : l'audit boiteries

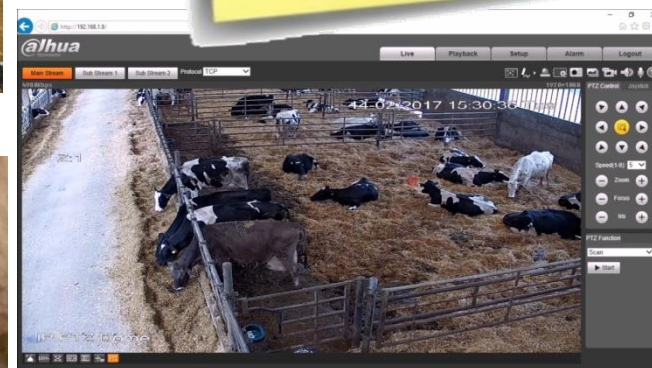


Un audit en 5 temps :

1. Diagnostic des causes de boiteries à l'aide du **relevé de lésions** effectué par **Frédéric BOUSSAND**
2. Une **visite « caméra »** par **Alexandre BATIA** ou **Julien GACON** : pose de caméras pendant 24h (emploi du temps des animaux, mode de vie ...)
3. **Visite d'élevage** et réunion « table ronde » des partenaires : **Perrine MATRAT** vétérinaire GDS, pareur Farago Rhône, conseiller caméra, vétérinaire, contrôleur laitier,...
4. Recommandations
5. Suivi à 12 mois



Une **mutualisation de nos compétences** et des **outils modernes** au service de la gestion des boiteries



Prises en charge financières :

- 450 euros / relevé de lésions + visites du GDS
- Visites et caméra par Rhône Conseil Elevage gratuites





RAPPORT D'ACTIVITE

Santé du Pied : l'audit boiteries



Vous souhaitez un audit boiteries : prenez contact avec le GDS, Farago Rhône ou Rhône Conseil Elevage

- En 2019, **3 élevages** ont bénéficié de l'audit boiteries
- Les principales lésions observées sont :
 - **La dermatite digitée (maladie de Mortellaro)**
 - **les bleimes**
 - **l'érosion de la corne du talon (fourchet).**
- Les principaux facteurs de risques sont :
 - **le temps que les vaches passent debout**
 - **l'humidité**
 - **la surcharge du bâtiment (manque de places au niveau du couchage, à l'auge et aux abreuvoirs).**
 - **le parage insuffisant** (recommandations : 1 parage / vache / an)



RAPPORT D'ACTIVITE

Formations éleveurs

Nb stages Nb de jours Nb stagiaires

BOVINS

Appréhender l'état de santé de mes vaches allaitantes (1j)	1	1	8
Initiation aux médecines alternatives dans mon troupeau (3,5j)	1	3,5	8
Perfectionnement en médecines alternatives (1j)	1	1	10
Tarissement sélectif : les antibiotiques c'est pas automatique (1j)	1	1	5
Le tarissement de mes VL : pourquoi faire, comment, ...? (1j)	2	2	12
Parage des pieds des bovins (1,5j)	1	1,5	7

PETITS RUMINANTS

Maitriser le parasitisme (2j)	1	2	15
--------------------------------------	---	---	----

PRODUCTION FROMAGERE

Accidents en technologie lactique (1j)	1	1	8
Pâtes pressées non cuites (2j)	1	2	10

VOLAILLES

Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage de volailles	1	1	10
Rédiger son plan et appliquer la biosécurité dans son exploitation	1	1	7

TOTAUX 12 stages 17 jours 100 stagiaires

De nombreux partenariats techniques :
Farago rhone, Spel, CA69-42, DDPP, Experts et véto (C.Fouquet, CFPPA Aurillac...)



Un programme concerté au sein de RHÔNE TERRE D'ÉLEVEURS



FORMATION DES JEUNES : INTERVENTIONS EN MFR BAC PRO CGEA et BTS

- 1 journée pour les Première : reconnaître un animal malade et gérer la pharmacie
- 2 journées pour les classes de Terminale : les principales pathologies des bovins et caprins
- 1 matinée pour les BTS : soigner autrement avec les médecines alternatives

Assemblée Générale 17 mars 2020



RAPPORT D'ACTIVITE

Formations éleveurs



Les formations phares « RHONE TERRE D'ELEVEURS » de 2019-2020:

➤ SANTE DES RUMINANTS, SOL ET PRODUCTION FOURRAGERE :

- "Quel lien peut-on faire entre le sol, la qualité des fourrages et la santé des animaux ?"
- **Pierre Emmanuel Radigue (vétérinaire) et Chantal Philippe (agrobiologiste)**
- les fondamentaux pour travailler sur l'équilibre des sols et des prairies et viser une meilleure santé des animaux.



➤ COMMUNIQUER SUR SES PRATIQUES : LA QUESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

- savoir parler de son métier en témoignant de ses pratiques, pour renouer un dialogue constructif avec la société et faire valoir la qualité de son travail
- **Alice de Boyer des Roches , chercheuse en bien-être animal à l'INRA et professeure à l'école vétérinaire de Lyon.**



RAPPORT D'ACTIVITE

Quelques points complémentaires ...

➤ Rhône Terre d'éleveurs : 2019 une année de démarrage déjà bien remplie ... :

- Documentaire Humilitas
- Formation bien être animal
- Voyage en Irlande
- From'in Rhone édition n°2 en 2020

➤ GDS Auvergne Rhône-Alpes : la fusion est en route ...

- Fusion actée le 19 décembre 2019
- Demande de reconnaissance OVS déposée
- Section régionales AURA par espèces : bovine, ovine, caprine, apicole, porcine, aquacole, ...

RHÔNE TERRE D'ÉLEVEURS
la performance des élevages

LETTRE D'INFORMATIONS
RHONE TERRE D'ÉLEVEURS

NUMERO 1 - JANVIER 2020

COMMUNICATION

GRANDIR PLUTÔT QUE DE GROSSIR

C'est ce qu'ont choisi vos organisations d'élevage (Chambre d'agriculture, GDS, Conseil Elevage) en créant l'association Rhône Terre d'Éleveurs, réunissant tous les acteurs professionnels de l'élevage au sein d'un conseil d'administration chargé d'élaborer les stratégies d'accompagnement des élevages de demain.

Rhône Terre d'Éleveurs répond à la demande d'améliorer la qualité de nos services et place l'ÉLEVEUR plutôt que la structure au centre du dispositif.

Cette nouvelle organisation a pour objectif de partager et construire une stratégie d'accompagnement de nos filières d'élevage :

- Maximiser nos ressources et nos compétences pour accroître les performances des élevages
- Faire évoluer nos pratiques et renforcer la transversalité au sein des équipes de conseillers
- Maîtriser les coûts des services
- Proposer des prestations mutualisées mais aussi des prestations sur mesure
- Permettre une approche globale et multifactorielle des élevages

Ainsi, pour sa première année d'existence, Rhône Terre d'Éleveurs a travaillé tout d'abord à la définition de 6 pôles de compétences réunissant 30 conseillers spécialisés au service des éleveurs pour relever les défis de demain. Elle a aussi programmé une année 2020 riche en actions dont vous trouvez le détail et la présentation dans cette première lettre d'information.

Je tiens à remercier toutes les équipes et les éleveurs engagés dans ce vaste programme ambitieux pour faire que notre élevage rhodanien soit reconnu et que les éleveurs soient fiers de leur travail.

Jean Claude GUILLAUME,
Président
de Rhône Terre d'Éleveur

FILM « HUMILITAS » ... REDONNER UN PEU DE FIERTÉ AU MONDE PAYSAN



Vous vivez sur un territoire magnifique fait de collines verdoyantes. Ces Monts et Coteaux, territoires d'élevage du Rhône, ont été façonnés par des générations de paysans. Ils sont environ 1 700 sur le département ; les connaissez-vous vraiment ? Avez-vous une vision objective de la réalité de leur vie ? Que ressentent-ils au plus profond d'eux, dans une profession qui évolue si vite, au milieu d'une société qui évolue si profondément ? Avez leurs mots et leur cœur, ils vous invitent à découvrir la complexité de leur métier.

Film documentaire écrit et imaginé par Gilles MURIGNIEUX, Valérie BOCHARD, Jean Claude GUILLAUME. Parution prévue au prochain "festivoche" de St Martin en Haut en mars et dans d'autres salles de cinéma du département (lieux et dates à définir)

SOCIÉTÉ

BIEN ÊTRE ANIMAL

Le 29 novembre, RTE a organisé une formation sur le thème « Communiquer sur ses pratiques : la question du bien-être animal ». En ces temps où l'agriculture est souvent interpellée, voire franchement montrée du doigt sur les thématiques environnementales et de bien-être animal, cette journée a permis de préciser le contexte societal vis-à-vis du bien-être animal, d'identifier les critères d'évaluation du bien-être et surtout d'apprendre à répondre aux injonctions éventuelles de consommateurs ou visiteurs. Quelques témoignages : « Ca va m'aider lors de mes journées portes ouverte », « Je suis sorti plus serein et plus à l'aise avec ce sujet délicat », « Il faudrait poursuivre la formation avec un vrai dialogue avec des consommateurs ! » ... "Un nouveau module sera probablement proposé en 2020 et ce sera aussi le sujet de l'Assemblée Générale du GDS en mars.



ÉVÉNEMENTS

FROM IN RHONE

Le concours de fromages du Rhône revient pour sa 2ème édition. Ca se passera le 17 Mai à la Maison des Agriculteurs. La remise des prix officielle ouverte à tous se fera lors de la fête de l'agriculture. Nous y espérons la présence d'AOP régionales, qui présenteront leurs produits et feront des démonstrations de fabrication.



FÊTE DE L'AGRICULTURE

Organisée par RTE et les Jeunes Agriculteurs, la fête se tiendra les 29 et 30 août 2020 sur le plateau de Meginand à Ste Consorce. Ca sera comme chaque année l'occasion pour les agriculteurs de faire découvrir leur métier au grand public. C'est aussi un moment privilégié de convivialité pour tous avec les traditionnels concours d'animaux.

VOS QUESTIONS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE ...



ELECTION ET RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS



ELECTION ET RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS

ADMINISTRATEURS RENOUVELABLES

- Vincent BOCHARD
- Thierry FOURNEL
- Mathieu GUILLAUME
- Bruno GRANGE
- Hervé LACROIX
- Philippe RABUT
- Véronique COMBE
- André PHILIPPE
- Gilbert FREYDIERE

ADMINISTRATEURS SORTANTS

- Gilbert FREYDIERE
- André PHILIPPE

ADMINISTRATEURS SE PRESENTANT A L'ELECTION

- Mathieu VIAL
- Sylvain PLASSE

MEMBRES RE-ELUS OU ELUS :

VOTE DES RESOLUTIONS



VOTE DES RESOLUTIONS

1 - L'Assemblée approuve les rapports moraux et d'activités ainsi que les comptes financiers annuels, clos au 30 septembre 2019, arrêtés par le Conseil d'Administration et certifiés par le Commissaire aux comptes dans le rapport lu à l'Assemblée Générale.

2 - Les éleveurs adhérents au GDS approuvent l'affectation de la totalité du résultat de l'exercice soit un bénéfice de 24 581,27 € au compte « fonds associatifs ».

3 - L'Assemblée donne quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion des comptes du GDS

4 - L'Assemblée donne mandat au Président pour effectuer toutes les formalités administratives et de dépôt suite à cette Assemblée Générale

VOTE DES RESOLUTIONS

5 - L'Assemblée Générale valide les élections et le renouvellement des administrateurs

6 – Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

L'assemblée générale renouvelle le mandat du cabinet Sorhogeco aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices à compter du 30.09.2020.

ASSEMBLEE GENERALE GDS DU RHONE 03 septembre 2020

